

Projet en lien avec la planification stratégique

Titre du projet : Projets pilotes de collectes intelligentes

Promoteur : Gesterra

Partenaires impliqués : MRC et municipalités

Enjeu(x) stratégique(s) touché(s) et comment il(s) est(sont) travaillé(s)

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES ÉCORESPONSABLES : le but ici est d'utiliser le principe de pollueur-payeur pour inciter la population à adopter de meilleures pratiques dans leur gestion de leurs déchets. C'est aussi une introduction à l'écofiscalité.

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ ET LA NOTORIÉTÉ : ces projets pilotes permettent aussi une belle visibilité de la région et affirment clairement notre réputation du berceau du développement durable.

Principe(s) DD touché(s) et comment il(s) est(sont) travaillé(s)

EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE :

- Pour les municipalités, plus il y a des matières organiques récupérées, moins il y a des déchets, et ce sont les déchets qui coûtent cher aux municipalités.
- Pour les entreprises, c'est un peu l'inverse. Récupérer la matière organique (et la collecte sélective) amène son lot de défi, notamment une facture plus élevée en termes de location et de levée de conteneurs. Donc pas très incitatif.

PARTICIPATION ET ENGAGEMENT :

- Le succès de ce type de projet repose essentiellement sur la participation des citoyens et des entreprises. En plus de faire de la sensibilisation auprès d'eux, il est aussi important de faire ressortir les gains pour eux.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

- C'est le principal principe qui guide la réalisation de ce type de projet : réduction des déchets, diminution des GES, valorisation des matières...

Description du projet (et principales actions réalisées)

Le premier projet pilote touche les entreprises d'un secteur industriel de Victoriaville où des puces RFID ont été installées sur tous les bacs et conteneurs des entreprises du secteur. Les collectes sont donc enregistrées et le poids des conteneurs mesuré. L'objectif à terme est de tarifier les entreprises selon le niveau d'utilisation des services de déchets. Plus tu jettes, plus tu paies. Moins tu jettes, moins tu paies.

Pour le deuxième projet pilote, ça touche le secteur résidentiel de Saint-Rosaire et Daveluyville. Là encore, les bacs des citoyens ont été munis de puces RFID. Nous demandons aux citoyens de mettre leur bac noir à la rue le jour des collectes seulement quand il est plein. Les citoyens doivent donc mieux utiliser les deux autres bacs. La taxe sur les déchets variera donc en fonction du nombre de présentations du bac noir à la rue.

Objectifs du projet

Dans le but de maximiser l'utilisation des bacs bruns et verts, il faut nécessairement réduire la quantité de déchets qui se retrouvent dans le bac noir. En effet, 35 % du bac noir est constitué de matières organiques qui devraient se retrouver au bac brun et 37 % de matières qui devraient se retrouver au bac vert ou à l'écocentre.

Or, la sensibilisation des citoyens et entreprises a atteint les limites, il faut donc faire autrement pour obtenir des résultats différents.

Il y a donc deux projets pilotes de collectes intelligentes basés sur le concept d'utilisateur-payeur ou de pollueur-payeur. Un pour les entreprises et un autre pour le secteur résidentiel. Dans les deux cas, nous testons la possibilité de tarifier les entreprises et les citoyens en fonction de la quantité de déchets qu'ils génèrent et des services qu'ils utilisent. Il faut que le déchet coûte plus cher que la récupération et le compost et ainsi utiliser un argument économique pour favoriser le changement de comportement désiré.

Quelles suites envisagez-vous pour votre projet?

Les projets pilotes prendront fin à l'automne 2021 et un rapport final sera produit et fera part de nos recommandations par rapport à la possibilité de déployer cette solution à la grandeur de la MRC. Peu importe les conclusions des projets pilotes, des changements au fonctionnement des collectes doivent avoir lieu pour favoriser une meilleure utilisation des bacs verts et bruns et ainsi réduire la quantité de déchets enfouis.